Nations Unies A/74/976–S/2020/773



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
30 juillet 2020
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-quatorzième session
Point 62 de l'ordre du jour
Consolidation et pérennisation de la paix

Conseil de sécurité
Soixante-quinzième année

Consolidation et pérennisation de la paix

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la résolution 72/276 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-quatorzième session, un rapport détaillé en lien avec le prochain examen d'ensemble du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies, axé sur la poursuite de la mise en œuvre de la résolution 70/262 et sur la suite donnée aux recommandations et propositions figurant dans son rapport sur la consolidation et la pérennisation de la paix (A/72/707-S/2018/43). Le Conseil de sécurité a pris note de cette demande dans sa résolution 2413 (2018).

20-10342X (F)





I. Introduction

1. Le troisième examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a été demandé dans les résolutions jumelles historiques sur la consolidation et la pérennisation de la paix, à savoir la résolution 70/262 de l'Assemblée générale et la résolution 2282 (2016) du Conseil de sécurité. Lancé en octobre 2019, l'examen a lieu à l'heure où l'on s'accorde plus que jamais à penser qu'il est trop coûteux au plan humain et financier de prendre des mesures en réponse à la crise plutôt que d'investir dans la prévention. La célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est l'occasion de rappeler l'aspiration, exprimée dans la Charte des Nations Unies, à préserver les générations futures du fléau de la guerre. La Charte met en exergue les liens fondamentaux qui existent entre la paix et la sécurité, le développement, les droits humains et la coopération internationale. Les États Membres ont réaffirmé ces interactions en adoptant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 comme cadre des actions menées collectivement pour édifier des sociétés pacifiques, justes et prospères, où chacun a sa place. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et ses conséquences ont accru l'attention portée sur la nécessité de ces actions.

2. Dans les résolutions jumelles adoptées en 2016, les États Membres ont réaffirmé la responsabilité première des autorités et des gouvernements nationaux pour ce qui est de recenser et de déterminer les priorités, les stratégies et les activités axées sur la pérennisation de la paix, à tous les stades des conflits, et ont souligné que l'ouverture était essentielle pour servir les objectifs nationaux de consolidation de la paix. Le développement inclusif et durable, ancré dans la protection et la promotion des droits humains, l'égalité des genres, et l'objectif de « ne laisser personne de côté », constitue la meilleure défense contre les conflits. Depuis mon entrée en fonction, j'ai réaffirmé la nécessité d'inscrire la prévention des crises et des souffrances humaines au cœur de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le souci de lutter contre les causes profondes de la vulnérabilité et de tracer des voies vers le développement durable et la paix.

3. La population mondiale continue de se heurter à une hausse de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion ainsi qu'aux menaces à la paix et à la sécurité. Le nombre de personnes déplacées de force a doublé au cours des vingt dernières années et atteignait 79,5 millions à la fin de l'année 2019. En 2019, 19 millions d'enfants, niveau sans précédent, étaient déplacés dans leur propre pays en raison de conflits et de violences[1]. À la fin 2018, seulement 18 % des États touchés par un conflit étaient en voie d'atteindre les cibles associées aux objectifs de développement durable ayant trait aux besoins fondamentaux[2]. Les inégalités de développement humain persistent[3], et la pandémie de COVID-19 et les changements climatiques risquent de les creuser. La méfiance grandit entre les personnes, les institutions et les dirigeants. Dans le monde, des troubles et des manifestations de masse se sont multipliés cette dernière décennie, et ont gagné en intensité en 2019. En 2019 et 2020, des manifestations mondiales ont réclamé des améliorations dans les domaines de l'intégration, de l'égalité, de l'action climatique et de la justice ainsi que des droits des femmes.

[1] Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « Lost at Home: The Risks and Challenges for Internally Displaced Children and the Urgent Actions Needed to Protect Them » (New York, 2020).

[2] Emma Samman *et al.*, « SDG Progress: Fragility, Crisis and Leaving No One Behind » (Londres, Overseas Development Institute, 2018).

[3] « Rapport sur le développement humain 2019 : Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : les inégalités de développement humain au XXIe siècle » (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.20.III.B.1).

Certains ont également vu dans le racisme une menace généralisée et systémique à la justice, au développement durable et à l'égalité.

4. La pandémie de COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur les populations et les économies dans le monde, en particulier les plus pauvres et les plus vulnérables. La disparition d'emplois et la baisse des envois de fonds y compromettent les moyens de subsistance. Le nombre de personnes vivant dans la pauvreté pourrait croître de pas moins d'un demi-milliard dans le monde[4]. Les effets indirects de la maladie à coronavirus (COVID-19) et les mesures prises pour y répondre risquent de contribuer à accroître les tensions, la violence et les discours de haine, à exacerber les facteurs existants de conflits, ainsi qu'à saper la résilience sociale et économique[5]. En particulier, la violence et l'insécurité dont pâtissent les femmes et les filles s'aggravent. De même, les défenseuses des droits de la personne, les travailleuses humanitaires et les agentes de la consolidation de la paix font face à des attaques sans cesse plus nombreuses (voir S/2019/800). L'actuelle pandémie de maladie à coronavirus menace les acquis obtenus de haute lutte en matière de développement et de consolidation de la paix et, en outre, risque de rallumer les conflits ou d'en susciter de nouveaux. Dans certains pays, la crise pourrait faire capoter les fragiles processus de paix. C'est ainsi qu'un appel à un cessez-le-feu mondial a été lancé afin d'aider à recentrer les actions collectives en priorité sur la lutte contre la pandémie et ses répercussions. L'appel à un cessez-le-feu mondial a été suivi par un appel à la paix dans les foyers et, ainsi, à la cessation de toutes violences partout, aussi bien dans les zones de guerre que dans les familles. Il sera difficile de stabiliser la paix et le développement si des réponses ne sont pas apportées aux niveaux alarmants de violences faites aux femmes et aux filles.

5. Aujourd'hui plus que jamais, l'ONU est déterminée à forger une vision commune et multilatéraliste, à faire preuve de solidarité et à mettre à profit des systèmes et moyens communs dans tout le système pour offrir aux États Membres l'aide voulue aux actions menées pour réaliser le développement durable sans exclusive et maintenir la paix. Les difficultés liées à la pandémie soulignent également combien il importe d'aligner des réponses cohérentes, multidimensionnelles et transversales sur la logique intégrée des objectifs de développement durable. Les réponses doivent être non exclusives et axées sur l'être humain, tenir compte des risques de conflit et ouvrir des perspectives pour améliorer la cohésion sociale ainsi que la confiance dans les pouvoirs publics, notamment grâce aux mécanismes de dialogue participatif. L'association systématique des femmes aux processus de pays et à la prise de décisions politiques sera nécessaire pour ce faire. La communauté internationale doit se rassembler autour du Programme 2030, pierre angulaire de la prévention à long terme, et lutter contre les facteurs de vulnérabilité et d'insécurité. Ainsi que je l'ai indiqué dans « La plus haute aspiration – Un appel à l'action en faveur des droits humains », l'ONU est déterminée à mieux exploiter les outils de défense des droits humains dont elle dispose en vue d'aider les États Membres. L'appel a été lancé, compte pleinement tenu du fait que l'investissement dans l'accès équitable aux services sociaux, dans des institutions ouvertes à tous et justes, dans la création de mécanismes de réclamation et dans la promotion de la cohésion sociale revient à investir dans la paix.

6. Le présent examen du dispositif de consolidation de la paix a constitué un vaste processus ouvert à toutes et à tous, guidé par la Commission de consolidation de la

---

[4] Andy Sumner, Chris Hoy et Eduardo Ortiz-Juarez, « Estimates of the impact of COVID-19 on global poverty », Document de travail nº°2020/43 de l'Institut mondial pour la recherche en économie du développement (Helsinki, 2020).

[5] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Programme alimentaire mondial (PAM), « FAO-WFP early warning analysis of acute food insecurity hotspots: July 2020 ».

paix et éclairé par les séances publiques de tous les États Membres ainsi que les consultations régionales et thématiques organisées dans le monde, en ligne pour nombre d'entre elles. En juin 2020, le groupe de personnalités éminentes indépendantes choisies pour faciliter l'examen a fait part de ses réflexions sur l'application des résolutions jumelles (voir A/74/680-S/2020/91), et le Président de la Commission de consolidation de la paix m'a informé des grandes questions qui s'étaient dégagées lors des réunions de la Commission. Les États Membres ont soumis de précieuses informations sur leurs contributions à la consolidation de la paix. Plusieurs étapes importantes marquent l'année de l'examen, notamment le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption du Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, la soumission de mon premier rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167) et le lancement de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable.

7. Des réformes complémentaires visant à restructurer le Pilier paix et sécurité, à repositionner le système de développement et à revoir les processus et pratiques de gestion ont amené des progrès vérifiables à l'échelle du système vers une approche plus cohérente, globale et intégrée de la consolidation de la paix. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) dirige les initiatives de l'Organisation qui aident à la prévention et au règlement des conflits et encouragent l'intégration des actions correspondantes dans l'ensemble du système.

8. Sur les 42 recommandations formulées dans mon rapport de 2018 (A/72/707-S/2018/43), 35 sont à divers stades de mise en œuvre, 3 ont été entièrement appliquées et 4 autres portant sur le financement sont en attente. Je me réjouis de ce que la Commission a souligné la nécessité pour les États Membres de poursuivre l'examen des propositions que j'avais formulées en 2018. J'ai renforcé l'encadrement, l'application du principe de responsabilité et les capacités, et ai amélioré les partenariats qui optimisent les avantages comparatifs. Assurer un financement suffisant, prévisible et durable à la consolidation de la paix demeure très difficile. On doit s'efforcer de garantir les moyens voulus pour aider à la consolidation et à la pérennisation de la paix.

9. L'incidence des résolutions jumelles doit être évaluée sur le terrain au niveau local, national et régional et selon les points de vue de multiples intervenants. Il est difficile de mesurer l'incidence et la contribution de l'ONU. Les changements systémiques ne s'opèrent que sur la durée et n'ont pas de trajectoires linéaires. Entre 2020 et 2025, un objectif clé consistera à doter en ressources suffisantes les systèmes de surveillance et d'évaluation, ainsi qu'à les renforcer, de manière à mieux concevoir les approches et l'apprentissage en matière de consolidation de la paix dans l'ensemble du système des Nations Unies. Les actions ainsi menées seront améliorées par le renforcement des capacités relatives aux données et par la mise en œuvre du cadre intitulé « Stratégie du Secrétaire général en matière de données : une action collective à l'échelle du système, menée avec discernement, efficacité et intégrité 2020-2022 » avec le concours du Réseau d'innovation des Nations Unies. Le présent rapport a pour objet de mettre en évidence les résultats substantiels obtenus à ce jour en matière de consolidation de la paix (voir encadré 1).

Encadré 1
Changement sur le terrain

Les actions de consolidation de la paix conduites par l'ONU ont amené les résultats ci-après sur le terrain : hausse de la confiance dans les pouvoirs publics, amélioration de la cohésion sociale, recul de la violence, capacité plus grande de prévention et de règlement pacifique des différends, prise en compte de la consolidation de la paix dans les politiques publiques, et règlements politiques durables[a].

La facilitation, la négociation, les approches associant toutes les parties et les initiatives visant à renforcer les capacités nationales créent des incitations positives. Au Honduras, en réponse aux demandes du Gouvernement et des partis politiques de l'opposition, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont, sous la conduite de la coordonnatrice résidente, favorisé un dialogue entre les partis d'où un consensus s'est dégagé sur les priorités de la consolidation de la paix, notamment les réformes électorales et constitutionnelles et les droits humains.

La création de mécanismes de réclamation et d'institutions participatives et ouvertes à tous élargit l'accès des groupes vulnérables. À Madagascar, avec le concours du PNUD, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et du HCDH, et grâce au financement du Fonds pour la consolidation de la paix, un pôle de lutte contre la corruption et la Commission nationale des droits de l'homme sont devenus pleinement opérationnels et les gens sont toujours plus nombreux à utiliser leurs services.

Des institutions plus ouvertes et plus souples vont de pair avec l'amélioration de la confiance en l'État. Au Soudan du Sud, l'aide du PNUD à la mise en place de postes de police dans les endroits désignés par les membres des communautés locales a complété les actions menées par la police de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit, visant à étendre l'autorité de l'État et à améliorer la confiance de la population dans l'administration locale. Dans les régions de la Côte d'Ivoire où existent des cadres de concertation entre la population, les administrations locales et les forces de sécurité, appuyés par le PNUD, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et l'UNESCO, et financés par le Fonds, la confiance du public dans les forces de sécurité a crû de 52 % à 72 % sur la période 2016-2019. Les dialogues intercommunautaires, le renforcement des capacités, ainsi que les dispositifs de surveillance et d'alerte rapide, soutenus par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les partenaires de la société civile, ont contribué à la cohésion sociale entre les groupes ethniques, dont 92 % des personnes interrogées ont déclaré faire partie.

[a] Quatre cents documents ont été consultés pour préparer le présent rapport, notamment des évaluations indépendantes, des documents thématiques, des enquêtes et des rapports de projet, lesquels citaient environ 300 exemples de plus de 35 pays. Ces exemples montrent bien une incidence réelle et progressive des actions de consolidation de la paix conduites par l'ONU même s'ils n'en couvrent pas tout l'éventail.

II. Approches transversales complètes de la paix

10. Les approches transversales complètes de la consolidation et de la pérennisation de la paix constituent la pierre angulaire de l'action de l'ONU visant à promouvoir la cohérence des initiatives internationales d'aide aux gouvernements nationaux et à leur population. La pérennisation de la paix a été prise en compte dans les 300 documents finals des organes intergouvernementaux des Nations Unies depuis 2015, et dans un nombre de résolutions du Conseil de sécurité deux fois supérieur en 2019 à celui-ci de 2015. La résolution 2417 (2018) du Conseil de sécurité sur le lien entre les conflits armés et l'insécurité alimentaire illustre la prise en compte de l'imbrication entre les différents piliers de l'action menée, à savoir : le développement, l'aide humanitaire, les droits humains, et la paix et la sécurité.

11. Les États Membres et les organisations régionales promeuvent la prévention des conflits et favorisent les approches intégrées. On peut citer par exemple : les conclusions du Forum d'Aswan de 2019 pour la paix et le développement durable en Afrique ; l'action de l'Union européenne qui vise l'application systématique d'une approche commune à l'aide humanitaire, au développement et à la consolidation de la paix ; les initiatives, conduites en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le Pacifique, d'aide à la coopération Sud-Sud et au renforcement des capacités pour la consolidation de la paix. Le Forum mondial sur les réfugiés de 2019, organisé à l'appui du pacte mondial sur les réfugiés [A/73/12 (Partie II)], a conduit à plusieurs engagements des États Membres et des autres parties prenantes, notamment d'instaurer les conditions favorables au retour des réfugiés chez eux dans la sécurité et la dignité. Les institutions internationales et financières s'accordent de plus en plus sur l'intérêt des approches intégrées fondées sur la prévention. La stratégie 2020-2025 du Groupe de la Banque mondiale luttant contre la fragilité, les conflits et la violence a pour objectif de renforcer la résilience pour aider les pays à s'attaquer aux causes profondes des conflits, en privilégiant la prévention et une approche axée sur l'être humain. On peut également citer la recommandation sur l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix élaborée par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)[6], ainsi que la résolution intitulée « La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable », adoptée par l'Union interparlementaire à sa 138e Assemblée à Genève le 28 mars 2018.

12. La Commission de consolidation de la paix est une plateforme intergouvernementale souple qui encourage la prise en main du programme par les pays et renforce la coordination et la cohérence entre partenaires et dans l'ensemble du système des Nations Unies. La Commission a adapté son plan de travail en réponse à la pandémie de COVID-19 et s'est réunie par Internet pour débattre de ses incidences nationales et régionales sur la consolidation et la pérennisation de la paix. L'action conduite dans 17 pays et régions[7] depuis 2016 a aidé les initiatives nationales à surmonter les difficultés politiques, socioéconomiques, sécuritaires et de développement. La mobilisation à l'appui du Burkina Faso a permis de mieux honorer au niveau international les engagements en faveur du plan d'action prioritaire du Gouvernement. Depuis 2017, la Commission a offert à la Gambie un espace de discussions des avancées et difficultés relatives aux femmes et aux jeunes dans les processus politiques et de paix et la prise de décision, ainsi que le secteur de la

---

[6] OECD/LEGAL/5019, disponible à https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-5019.

[7] Les 14 pays sont le Burkina Faso, le Burundi, la Colombie, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, les Îles Salomon, le Kirghizistan, le Libéria, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République centrafricaine, la Sierra Leone, la Somalie et le Sri Lanka. Les trois régions sont l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, le bassin du lac Tchad et les Grands Lacs.

sécurité et la réforme constitutionnelle, la justice transitionnelle, les droits humains, et la bonne gouvernance, ainsi que des mises à jour communiquées régulièrement par mon Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. En adoptant sa stratégie de genre en 2016, la Commission a pu prendre plus systématiquement en compte la problématique femmes-hommes de la consolidation de la paix dans son action. Je me réjouis de la décision de la Commission de faire rapport chaque année sur l'application de la stratégie et d'en faire une priorité. Je me félicite également des débats menés pour dégager un plan de mise en œuvre sur la jeunesse, la paix et la sécurité.

13. La Commission a participé à 18 réunions conjointes avec l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité ou le Conseil économique et social depuis 2016. Aidée par la nomination annuelle d'une coordonnatrice informelle ou d'un coordonnateur informel par la Commission de consolidation de la paix, et conformément aux déclarations S/PRST/2017/27 et S/PRST/2018/20 de la présidence du Conseil de sécurité, le rôle consultatif de la Commission auprès du Conseil s'est étendu, en particulier durant l'examen et le retrait des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales. La Commission a fourni une cinquantaine d'avis au Conseil de sécurité entre 2016 et 2019, notamment des avis écrits sur le renouvellement des mandats de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (UNIOGBIS) et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Un dialogue interactif informel tenu en mars 2019 a servi à préparer la visite du Conseil de sécurité au Sahel. Dans son rôle de passerelle auprès du Conseil économique et social, la Commission a notamment tenu des réunions annuelles conjointes de haut niveau depuis 2017. Une manifestation organisée par la Commission en marge du débat consacré aux affaires humanitaires lors de la réunion conjointe de haut niveau de 2019 a permis de promouvoir la complémentarité entre la consolidation de la paix et l'aide humanitaire en République centrafricaine et de signaler l'aide fournie par l'UNOWAS à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à la lutte contre l'incidence de la transhumance transfrontalière sur la paix et le développement en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Le débat de 2020 du Conseil économique et social sur les activités opérationnelles de développement a également permis de souligner la nécessité de mieux articuler les actions en matière de développement, d'aide humanitaire et de paix. Il serait possible d'améliorer la collaboration avec le Conseil de sécurité. Je me félicite de ce que la Commission envisage de désigner une coordonnatrice informelle ou un coordonnateur informel chargé(e) d'assurer la liaison avec l'Assemblée générale et le Conseil économique et social. La désignation d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur aiderait à renforcer la coopération et la cohérence entre les organes intergouvernementaux, notamment les organes directeurs des organismes, fonds et programmes.

14. Depuis janvier 2019, l'action liée à la restructuration du pilier Paix et sécurité a amené une approche plus multidimensionnelle et plus intégrée du pilier tout au long des différentes phases du conflit, et a renforcé la collaboration avec les secteurs du développement, des droits humains et de l'humanitaire. Les réformes de l'ONU placent le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) en pointe dans l'aide aux initiatives de l'Organisation qui visent à prévenir et régler les conflits au niveau mondial et à être au cœur de la promotion des programmes sur les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que sur les jeunes et la paix et la sécurité, en s'appuyant sur le « Plan stratégique : 2020-2022 » du DPPA. Celui-ci offre son soutien, notamment dans le cadre des transitions, des bons offices et de l'assistance aux actions de médiation et processus de paix. De même, il contribue à garantir des processus électoraux pacifiques ou à désamorcer les tensions électorales. Dix

initiatives de réforme distinctes sont en cours concernant le pilier Paix et sécurité, auxquelles des cibles et des orientations ont été assignées[8]. La structure régionale du pilier, incluant le DPPA et le Département des opérations de paix (DPO), est devenue un pôle d'analyse des politiques sur lequel repose l'action de l'Organisation, en particulier grâce à l'assistance aux opérations de paix et grâce aux orientations en matière de soutien adapté communiquées aux bureaux des coordonnateurs résidents. Les premiers résultats commencent à être connus en République centrafricaine (encadré 2) et au Burkina Faso (encadré 3). Les stratégies régionales éclairées par des partenaires régionaux livrent des réponses plus cohérentes, à l'instar de la Stratégie régionale des Nations Unies pour la prévention dans la Corne de l'Afrique, guidée par l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement et conduite par mon Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique. Mon Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs a continué d'organiser des plateformes d'échange d'informations et d'analyses conjointes entre les présences de l'ONU pour promouvoir des initiatives de consolidation de la paix complémentaires. Mon Envoyé personnel pour la Bolivie a collaboré avec les initiatives de facilitation au niveau local et international visant pour aider les acteurs nationaux à conclure un accord permettant de désamorcer la crise après les élections d'octobre 2019 et de tenir des élections crédibles et ouvertes à tous en 2020. Il a depuis collaboré avec la Coordonnatrice résidente pour la Bolivie et l'équipe de pays des Nations Unies à la conception et mise en œuvre de l'initiative du système des Nations Unies de consolidation de la paix en Bolivie pour garantir que les initiatives de prévention sont soutenues avant, durant et après le processus électoral. Je continue de donner la priorité au changement de culture pour pleinement inculquer une approche fondée sur la prévention et la pérennisation de la paix dans ce grand domaine d'action, comme l'ont souligné les Départements mentionnés ci-dessus dans leur conception du pilier Paix et sécurité.

15. Les missions politiques spéciales jouent un rôle majeur de prévention dans des situations toujours plus complexes. Elles ont grandement contribué à prévenir la violence de grande échelle dans un certain nombre de cas. Les missions politiques spéciales en Afrique centrale, en Asie centrale et en Afrique de l'Ouest servent de plateformes pour la diplomatie préventive et le dialogue. En Iraq, après les manifestations massives de fin 2019, le Bureau de l'assistance électorale de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) a fourni une assistance technique et des avis au Conseil des députés, à sa demande, sur la réforme électorale et la réorganisation de la Haute Commission électorale indépendante.

16. La Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies renouvelle l'engagement en faveur du rôle des opérations de maintien de la paix dans la consolidation et la pérennisation de la paix et réaffirme l'importance de la coordination avec les autres acteurs permettant de jeter les bases d'une paix durable une fois une opération de maintien de la paix terminée. La pérennisation de la paix au moyen d'opérations de maintien de la paix multidimensionnelles commande de s'efforcer de renforcer les capacités et l'appropriation nationales et, ce faisant, de veiller aux capacités d'analyse et de planification intégrée, en particulier en matière de transitions. Il importe également de susciter une meilleure cohérence entre les différents acteurs du système des Nations Unies.

17. Le système de développement est plus intégré, plus cohérent et plus transparent lorsqu'il peut s'appuyer sur des coordonnateurs résidents autonomes et indépendants qui dirigent des équipes de pays dans le cadre d'analyses conjointes et de planifications et programmations communes, ainsi que dans la systématisation des

---

[8] A/75/202 ; https://reform.un.org/fr/content/benefits-tracker.

normes et des règles fondamentales, et ce, en vue d'aider les États Membres à réaliser les objectifs de développement durable. Dans de nombreux pays, la réalisation de ces objectifs passera par un soutien accru des équipes de pays aux réponses aux problèmes de prévention et de consolidation de la paix. Les données recueillies grâce au système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable montrent que celui-ci va dans la bonne direction : 95 % des équipes de pays ont déclaré que les approches conjointes leur ont permis de resserrer leurs liens avec les Gouvernements (voir E/2020/54 et A/75/79-E/2020/55). Selon les conclusions de l'enquête menée en 2019 auprès des gouvernements des pays de programme par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, les gouvernements des deux tiers des pays de programme ont indiqué que les coordonnatrices résidentes ou coordonnateurs résidents avaient fait preuve d'une capacité d'appui accrue à l'égard des priorités nationales en matière de développement. Un nouveau cadre de responsabilité mutuelle interne a été créé. La nouvelle analyse commune de pays et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable fournissent une aide aux partenaires nationaux sur la base d'analyses communes et multidimensionnelles des risques. Selon les conclusions de l'enquête menée en 2019 auprès des coordonnatrices résidentes ou coordonnateurs résidents par le Département des affaires économiques et sociales, 57 % des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable couvraient expressément la consolidation de la paix et 90 % portaient quant au fond sur les facteurs des besoins, le risque et la vulnérabilité. Près de 90 % des gouvernements partenaires estiment que les plans-cadres ont aidé à aligner plus étroitement les activités de l'ONU sur les besoins et priorités des pays. En Tunisie, une analyse multipartite des risques a repéré les causes profondes des conflits, telles que l'exclusion et les inégalités, et a dégagé des approches permettant de prévenir ou d'atténuer ces risques. En Somalie, l'analyse commune de pays et les rapports de résultats de pays des Nations Unies constituent un effort commun de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et de l'équipe de pays des Nations Unies. En Guinée-Bissau, l'analyse des conflits menée par l'UNIOGBIS a permis d'avoir une conception plus uniforme des causes profondes du conflit et ainsi de définir les priorités de la consolidation de la paix.

18. L'accent systématique mis sur la prévention et les approches multidimensionnelles de la paix, ainsi qu'un alignement plus grand des piliers ont amené une meilleure prestation sur le terrain, notamment en améliorant les compétences spécialisées et techniques au service des bureaux du coordonnateur résident ou de la coordonnatrice résidente des Nations Unies. Dans le monde, les bureaux disposent désormais de capacités normalisées de coordination, de planification, d'analyse économique et de communications, ainsi que de suivi et d'évaluation. En outre, dans les pays aux prises avec des difficultés spécifiques, des capacités de bureau supplémentaires sont disponibles pour l'analyse, l'élaboration d'une constitution, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'assistance électorale, la médiation, la lutte antimines, l'administration publique, l'état de droit, la réforme du secteur de la sécurité et l'aide aux partenariats conclus avec les institutions financières internationales. La Colombie offre un exemple de complémentarité entre une mission politique spéciale investie d'un mandat de vérification et une équipe de pays qui appuie les activités de consolidation de la paix, notamment l'aide à la réintégration des combattants et à la réconciliation entre communautés. L'attention continue portée à la mise en œuvre de l'Accord final pour la fin du conflit et la construction d'une paix stable et durable, signé en 2016, vise à aider à saisir les occasions en Colombie d'amener des réductions durables de la violence et de soutenir les gains en matière de développement dans les anciennes zones de conflit. À cette fin, la mission politique spéciale facilite régulièrement le

dialogue entre les parties concernées et les autres partenaires sur la mise en œuvre de l'Accord.

19. Le Fonds pour la consolidation de la paix continue de remplir une importante fonction d'intégration entre les équipes de pays et les missions. En 2019, 30 % des investissements du Fonds ont soutenu des situations de transition, 39 % des situations de maintien de la paix et 12 % des pays où étaient déployées des missions politiques spéciales. En Somalie, le Groupe de l'appui à la médiation du DPPA a soutenu les processus de paix locaux et a donné des conseils sur la conception des initiatives du Fonds. La MANUSOM est à présent un partenaire de réalisation dans la plupart des projets du Fonds. La stratégie du Fonds pour la période 2020-2024, son projet le plus ambitieux à ce jour, maintient les principaux domaines d'intervention tout en appuyant davantage les approches transfrontalières et régionales, les contextes de transition et la participation des femmes et des jeunes aux processus politiques de consolidation de la paix.

Encadré 2

Collaboration entre les différents piliers visant à soutenir la paix en République centrafricaine

En République centrafricaine, la MINUSCA, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires internationaux et régionaux collaborent avec les parties prenantes au niveau régional, national et local. La Mission joue un rôle essentiel dans le soutien au processus politique, notamment la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, signé en 2019, en partenariat avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et d'autres acteurs comme l'Union européenne. Au niveau régional, la MINUSCA collabore avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, qui a fourni un appui en matière de bons offices, lequel appui a été déterminant pour relancer les commissions mixtes bilatérales avec le Cameroun, le Congo et le Tchad.

L'environnement demeure certes fragile, mais les années 2018 et 2019 ont vu une diminution de 42 % des violations des droits humains. En outre, le nombre de victimes civiles du conflit a diminué de 82 % depuis la signature de l'Accord. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide à la consolidation de la paix et au développement, élaboré par la MINUSCA et l'équipe de pays des Nations Unies, est conforme au Plan national de relèvement et de consolidation de la paix qui repose sur une évaluation conjointe menée par l'Union européenne, les Nations Unies, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

La Commission de consolidation de la paix a fourni une plateforme internationale de discussions sur l'Accord et le Plan, les élections de 2020-2021 et la coopération entre institutions financières internationales. La discussion a pour but d'aider à formuler des avis à fournir au Conseil de sécurité avant le renouvellement du mandat de la MINUSCA. En mai 2020, la Commission s'est réunie pour discuter des répercussions de la maladie à coronavirus en République centrafricaine.

Un décaissement rapide du Fonds pour la consolidation de la paix de 23,9 millions de dollars a permis à la FAO, à l'OIM, au PNUD, à ONU-Femmes, au FNUAP et aux partenaires de la société civile, et ce en étroite coordination avec la MINUSCA et le Gouvernement, à aider les mécanismes de coordination et de communication, ainsi que la Commission vérité, justice, réparation et réconciliation, les unités spéciales mixtes de sécurité et les comités préfectoraux à mettre en œuvre l'Accord. La Mission, le PNUD, l'UNICEF, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ONU-Femmes et le programme des Volontaires des Nations Unies

soutiennent les droits humains ainsi que le rétablissement de la justice par le truchement de la Cour pénale spéciale. Les programmes de lutte contre la violence au sein de la collectivité, lancés par la MINUSCA, sont en cours de mise en œuvre, notamment par l'OIM, sur sept sites à Paoua et Bambari, avec le concours du Fonds pour la consolidation de la paix. Ces programmes ont contribué à la diminution de la violence en proposant aux jeunes des possibilités de formation professionnelle et d'emploi.

20. Le système des Nations Unies continue de perfectionner les outils d'analyse et d'approches intégrées. Les missions multidisciplinaires sur l'intégration, l'accélération et le soutien aux politiques, conduites par le PNUD, sont venues en aide à 51 pays depuis 2016. En 2017, la participation au Mali à cet égard a permis de mieux aligner les stratégies municipales sur le plan national de développement et de cibler davantage les populations exclues. En mai 2020, j'ai entamé un examen complet de la Politique d'évaluation et de planification intégrées afin de concrétiser pleinement ma vision d'une action intégrée et prévisible entre les piliers.

21. Une collaboration plus efficace se dessine entre acteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix[9]. Selon les données recueillies au moyen du système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, toutes les équipes de pays font état de changements apportés aux activités en réponse aux réformes, en particulier l'amélioration de l'analyse conjointe, de la planification et de la mise en œuvre de programmes. Les instances décisionnelles au niveau des pays réunissent les parties prenantes pour concevoir les approches multisectorielles en réponse aux problèmes. Par exemple, le plan d'action de Shabunda au Sud-Kivu, en République démocratique du Congo, conduit par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, rassemble les autorités, l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires de la société civile pour répondre à la violence sexuelle liée aux conflits, qui a sensiblement baissé en 2019. En République centrafricaine et au Tchad, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'OIM et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont aidé les acteurs nationaux et locaux à améliorer la gestion de la transhumance transfrontalière en renforçant la résilience aux changements climatiques ainsi que la mobilisation des populations. Au Kirghizistan, l'action d'une organisation de la société civile soutenue par le Fonds a permis aux jeunes de jouer des rôles clés pour repérer les besoins en matière de consolidation de la paix et pour les porter à l'attention des autorités locales. C'est ainsi que les programmes relatifs à la jeunesse, qui ont tenu compte de la problématique femmes-hommes, ont été de plus en plus pris en compte dans les politiques et les plans de développement des autorités locales. Une Équipe spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, coprésidée par le PNUD, ONU-Femmes et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix, a pour mission de garantir la coordination des politiques au niveau du Siège concernant les transitions et le relèvement. Le mécanisme régional d'examen mensuel, coprésidé par le DPPA, le DPO et le PNUD, avec le concours actif du nouveau Bureau de la coordination des activités de développement, constitue le principal forum de discussions du Siège sur la prévention entre les piliers. Le Comité directeur mixte chargé de promouvoir la collaboration entre les secteurs de l'humanitaire et du développement en est à présent à sa troisième année d'existence. Il a collaboré étroitement avec les coordonnatrices résidentes ou coordonnateurs résidents, les équipes de pays et, le cas échéant, les missions, pour que les analyses conjointes éclairent davantage une programmation cohérente au Burkina Faso, au

---

[9] Centre de coopération internationale de l'Université de New York, « The Triple Nexus in Practice: Toward a New Way of Working in Protracted and Repeated Crises » (New York, 2020).

Cameroun, en Éthiopie, au Niger, au Nigéria, en Somalie, au Tchad et, plus récemment, au Soudan.

22. Les instruments internationaux relatifs aux droits humains, en particulier les obligations des États Membres découlant de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des traités relatifs aux droits de l'homme, offrent un socle essentiel à la pérennisation de la paix. Dans mon appel à l'action en faveur des droits humains, j'ai indiqué comment l'ensemble du système des Nations Unies peut tirer un meilleur parti des outils relatifs aux droits humains pour aider les États Membres. L'action collective de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion des droits humains repose sur l'engagement de repérer les causes profondes de la crise et les réponses à y apporter. À cette fin, les piliers Paix et sécurité et Développement enregistrent des avancées dans l'utilisation des mécanismes de défense des droits humains, tels que les procédures spéciales, les organes conventionnels et l'examen périodique universel, ainsi que les recommandations formulées par ces mécanismes à l'appui des États Membres. Les responsabilités en matière de protection des droits humains sont davantage institutionnalisées dans l'ensemble du système, et l'accès des hauts responsables aux conseils et à l'expertise en matière de droits de l'homme est élargi[10].

23. L'ensemble du système des Nations Unies tient toujours plus compte des objectifs liés à la consolidation et à la pérennisation de la paix. Les orientations stratégiques pour la période 2017-2021 du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) couvrent la prévention et la stabilisation et accordent une attention particulière aux solutions durables à la situation des personnes déplacées dans leur propre pays ainsi qu'à la prévention de l'apatridie. L'OIM s'emploie à s'attaquer aux causes et facteurs de déplacement et à faciliter la recherche de solutions durables grâce à la consolidation de la paix au niveau local. L'investissement dans la chaîne d'approvisionnement et les infrastructures connexes, qu'appuient le PAM et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, améliore la consolidation de la paix en ouvrant l'accès aux services de base et aux perspectives économiques. De même, la FAO et le PAM aident les communautés à encadrer la concurrence pour l'accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles ainsi que les multiples aspects de l'insécurité alimentaire. Le FNUAP a fait de la consolidation de la paix un principe directeur de son plan stratégique pour la période 2018-2021. L'Organisation mondiale de la Santé a publié des principes directeurs sur la mise en œuvre des interventions en matière de santé propices à la paix dans les situations de conflit. Le HCDH a inclus la prévention dans son plan de gestion pour la période 2018-2021 et a adopté une stratégie de prévention. Cinquante-neuf bureaux de pays de l'UNICEF au total ont soutenu les services sociaux centrés sur l'enfant, en particulier l'éducation, pour favoriser la participation et la confiance des populations et promouvoir la participation des jeunes. Les approches tenant compte des risques de conflit sont en voie de renforcement, notamment grâce aux prochaines orientations du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sur la prise en compte des risques de conflits, ainsi que la consolidation et la pérennisation de la paix. Comme l'a souligné le petit groupe de personnalités éminentes indépendantes, le système des Nations Unies est déterminé à continuer de transcender les clivages dans l'action en faveur de l'aide humanitaire, du développement et de la paix pour garantir des réponses cohérentes et efficaces.

24. Des innovations ont vu le jour dans la collaboration entre les différents piliers, notamment grâce au Réseau d'innovation des Nations Unies et à la Cellule d'innovation du DPPA. Les nouvelles technologies ont soutenu des processus de paix ouverts, notamment les dialogues en ligne organisés par mes envoyés spéciaux et

---

[10] Gert Rosenthal, « A brief and independent inquiry into the involvement of the United Nations in Myanmar from 2010 to 2018 », 29 mai 2019.

l'Équipe de réserve de conseillers principaux pour la médiation, dont la COVID-19 a accéléré l'utilisation. On peut citer par exemple l'aide fournie à la stratégie de mon Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen à l'amélioration de la participation des femmes au processus de paix au Yémen. Le mécanisme de sécurité climatique du DPPA, du PNUD et du Programme des Nations Unies pour l'environnement s'attaque aux risques de sécurité liés au climat en tirant profit des capacités et en coordonnant les activités interinstitutions. Une boîte à outil a été élaborée pour l'analyse des risques de sécurité liés au climat. Le Réseau des Nations Unies sur les migrations, qui appuie la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, coordonne à l'échelle du système la contribution d'une bonne gestion des migrations à la paix. On envisage une prise en compte toujours plus grande de la santé mentale et du soutien psychosocial dans la consolidation de la paix pour accroître la résilience et l'action des populations et des communautés.

Encadré 3

Approche conjointe et fondée sur la prévention au Burkina Faso

L'aide de l'ONU au Burkina Faso montre que le système est en mesure de mener une prévention intégrée des conflits dans un cadre autre que celui d'une mission. L'Équipe de pays des Nations Unies a collaboré avec l'UNOWAS et a reçu une aide technique de l'ensemble du système à la médiation, à la réforme du secteur de la sécurité et à la prévention de l'extrémisme violent, pour renforcer son empreinte avec la création de cinq bureaux sous-régionaux intégrés à l'appui des efforts du Gouvernement. Une évaluation de la prévention et de la consolidation de la paix, conduite par l'ONU, l'Union européenne, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement à la demande du Gouvernement, a aidé à donner la priorité à la consolidation de la paix dans les budgets existants et a permis de mieux coordonner l'aide et de la rendre plus conforme avec le plan d'action prioritaire du Gouvernement dans les domaines de la sécurité et de l'état de droit, des services sociaux, de la gouvernance locale, ainsi que de la résilience et de la cohésion sociale.

Le Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé l'allocation de 2,3 millions de dollars en 2019 aux initiatives conduites par l'OIM, le HCR et les partenaires de la société civile, notamment pour rendre les femmes et les jeunes plus à même de prévenir les conflits dans leurs communautés, en particulier dans les zones transfrontalières. Des forces de sécurité et de défense de plus de 2 000 effectifs soutiennent les activités publiques, et la police de proximité a permis aux forces de dialoguer avec les responsables locaux et d'instaurer des liens de confiance avec la population en appliquant des solutions communautaires aux menaces à la sécurité.

III. Consolidation et pérennisation de la paix : direction des opérations, application du principe de responsabilité et capacités

25. L'engagement pris par l'Organisation pour renforcer les capacités nationales en matière de consolidation et de pérennisation de la paix a été manifeste dans plusieurs contextes de paix et de sécurité. En Guinée-Bissau, l'UNIOGBIS a aidé un réseau national de défenseurs des droits humains à surveiller la situation des droits humains durant l'élection de 2019. Le réseau est depuis devenu un partenaire stratégique de l'UNIOGBIS dans le cadre de ses initiatives d'alerte rapide. En Libye, depuis 2018, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) et le PNUD ont appliqué un programme conjoint de police et de sécurité, pour aider à améliorer les capacités

et à établir des services de police et de maintien de l'ordre plus efficaces et davantage centrés sur le public. En Iraq, la MANUI forme des organisations et des avocats au niveau local spécialisés dans la défense des droits humains. Au Yémen, un projet mis en œuvre par l'OIM et la FAO dans les provinces de Sana'a et de Lahij a aidé les associations de consommateurs d'eau à régler 15 conflits liés à l'eau et à porter à 27 000 le nombre estimé d'agriculteurs ayant désormais davantage accès l'eau. Dans les régions de Mopti et de Ségou au Mali, le PAM, la FAO et le HCR ont soutenu des laboratoires pour la paix en réunissant des femmes, des hommes, des jeunes, des élus municipaux, et des chefs communautaires et religieux pour négocier des accords de cessez-le-feu qui ont amené une baisse sensible de la violence intercommunautaire. En 2019, le Groupe de l'appui à la médiation a fourni un soutien aux coordonnateurs résidents au Malawi et en Somalie, ainsi qu'à la coordonnatrice résidente au Sri Lanka en formant les interlocuteurs nationaux aux techniques de la médiation à l'appui des initiatives de consolidation de la paix conduites au niveau local. En Colombie, le soutien fourni par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a contribué à rétablir les médias locaux dans les régions touchées par le conflit armé. Au Niger, des femmes médiatrices bénévoles siègent désormais aux commissions foncières pour prévenir les conflits liés aux ressources naturelles. On pourra se reporter à l'encadré 4 pour tout complément d'information sur la consolidation et la pérennisation de la paix au niveau local.

26. Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité promeut le rôle des jeunes femmes et hommes en tant que forces positives contribuant à instaurer des sociétés pacifiques et justes. Au Burundi, l'UNICEF, le FNUAP et l'UNESCO, soutenus par le Fonds pour la consolidation de la paix, coopèrent avec plus de 1 000 jeunes acteurs de la paix dans les communautés locales et avec 57 associations pour régler les conflits locaux et renforcer la cohésion sociale. En 2017, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale a coopéré avec la CEEAC et l'UNESCO pour élaborer et lancer conjointement un programme triennal visant à permettre aux jeunes d'être mieux à même de gérer un système d'alerte rapide afin de promouvoir la paix et la sécurité en Afrique centrale. Le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale a organisé le tout premier dialogue entre les autorités et la jeunesse en Asie centrale et en Afghanistan. Une évaluation de l'aide fournie aux jeunes par l'UNICEF à la consolidation de la paix a montré que l'inculcation de l'autonomie fonctionnelle voulue a eu un impact démontrable sur la capacité des jeunes de prévenir, résoudre et transformer les conflits. Comme le signale mon premier rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2020/167), les problèmes fondamentaux incluent les obstacles structurels qui limitent la participation des jeunes et leur capacité de peser sur les décisions ; les violations de leurs droits humains ; l'insuffisance des investissements en faveur de leur inclusion, qui pourrait être facilitée par l'éducation. La priorité donnée à l'éducation dans les approches de la paix, notamment les programmes d'études sur la paix et la non-violence tenant compte des risques de conflit, est considérée comme un catalyseur.

27. Une gouvernance responsable, inclusive et à l'écoute est essentielle pour consolider et pérenniser la paix. Cinq ans après le début de la mise en œuvre du Programme 2030, l'inégalité des avancées nationales dans la cessation de la violence, la promotion de l'état de droit, le renforcement des institutions et l'élargissement de l'accès à la justice est préoccupante[11]. L'accès équitable aux services sociaux de base renforce la confiance dans les institutions publiques, diminue le sentiment d'exclusion et renforce la cohésion sociale. Les institutions inclusives et responsables accélèrent la réalisation de tous les objectifs de développement durable. Le

---

[11] Voir le Rapport sur les objectifs de développement durable 2019 (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.19.I.6) ; la résolution 74/4 de l'Assemblée générale.

Programme commun des Nations Unies sur la gouvernance locale et la décentralisation des services en Somalie[12] a contribué à instaurer la confiance entre les citoyens et les autorités en fournissant des services de base et en élargissant les perspectives de participation des citoyens à la gouvernance. Sous la conduite du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, du PNUD et de l'UNICEF, le Programme des Nations Unies relatif à l'identité juridique appuie la mise en place de systèmes nationaux et durables de registres et statistiques de l'état civil et de gestion des données relatives à l'identité des personnes comme éléments de base de la gouvernance inclusive et responsable. En Guinée-Bissau, le soutien de l'UNICEF au système de registres et statistiques de l'état civil a permis d'accroître l'enregistrement des naissances et d'améliorer la confiance dans les services publics.

28. Les difficultés sans précédent soulevées par la COVID-19 mettent à l'épreuve l'efficacité des systèmes de santé et des services sociaux, ainsi que la confiance dans les institutions et les systèmes de gouvernance. Toutefois, la crise offre également des possibilités de renforcer les institutions, de réduire les inégalités et d'améliorer le dialogue et la cohésion sociale, notamment en associant les populations aux efforts de riposte et de relèvement, comme l'expose la « Riposte globale du système des Nations Unies face à la COVID-19 : sauver des vies, protéger les sociétés, reconstruire en mieux ». Les approches cohérentes, préventives et tenant compte des risques de conflit, qui aident à lutter contre la crise sanitaire et humanitaire actuelle, contribueront à la paix durable. L'aide de l'ONU aux États Membres à cet égard s'appuie sur le « Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19 », élaboré par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable.

Encadré 4

Consolidation et pérennisation de la paix au niveau local

L'ONU appuie toujours plus les capacités et initiatives de consolidation de la paix au niveau local, consciente que la paix est plus durable lorsque les efforts de consolidation sont pris en charge, dirigés et mis en œuvre au niveau local. Les exemples recueillis pour le présent rapport signalent les cas où les populations résolvent pacifiquement les conflits et résistent à la violence, notamment en Colombie, en Guinée-Bissau, dans les Îles Salomon, au Libéria, en Mauritanie, en Somalie et au Tchad. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a renforcé les mécanismes locaux de règlement des conflits pour mettre un terme aux différends, favoriser la cohésion des communautés et promouvoir une consolidation de la paix ouverte à tous, ce qui a permis de régler avec succès un différend de longue date lié à l'eau dans la province de Nangarhar. Au Niger, grâce aux initiatives menées par la FAO et ONU-Femmes, avec le concours du Fonds pour la consolidation de la paix, plus de 350 structures locales œuvrant pour la paix comprenant plus de 10 000 membres répartis dans 60 villages ont réglé plus de 480 conflits locaux entre agriculteurs et éleveurs de janvier à mai 2020. En Iraq, avec le concours du Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire, des interventions de consolidation de la paix conduites par des femmes au niveau communautaire ont permis aux autorités locales de mieux apprécier l'action des femmes en tant qu'agents de paix. À Abyei, l'OIM et la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei organisent conjointement des conférences avant et après les migrations pour les agriculteurs et les éleveurs, et ce, afin de prévenir les conflits liés au pâturage et à l'eau. En République démocratique du Congo, les femmes ont préconisé de démobiliser les

[12] Le Programme commun est mis en œuvre par l'Organisation internationale du Travail, le Fonds d'équipement des Nations Unies, l'UNICEF, le PNUD et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

éléments armés et ont contribué à la signature d'un accord de paix en Ituri en mettant à profit leur rôle d'acteurs de prévention des conflits au sein des communautés locales avec l'appui de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Le rétablissement des centres de paix communautaires durant les périodes de conflit peut également favoriser la confiance et la collaboration à long terme. Les initiatives locales de consolidation de la paix peuvent jouer un rôle précieux dans les réponses à la COVID-19 en créant des environnements de collaboration pour les communautés, les agents de santé et les institutions publiques. En Libye, un réseau national de médiateurs locaux a organisé, avec le concours de la MANUL et du PNUD, une campagne en ligne indépendante pour prôner la cessation du conflit en cours et l'unification des actions conduites contre la COVID-19. L'intégration des initiatives de paix de proximité dans les mécanismes de gouvernance locale permet de maintenir leur contribution continue et ainsi de préparer la voie aux changements structurels[a]. Au Kosovo[b], les réseaux de femmes et un programme de leadership conjoint de l'Union européenne et de l'ONU ont permis aux militantes et aux organisations de femmes de préconiser des processus de dialogue tenant compte des questions de genre ainsi que la représentation des femmes à tous les niveaux de direction.

[a] Voir Peace Direct and Alliance for Peacebuilding, « Local peacebuilding: what works and why », 6 juin 2019.

[b] Les mentions du Kosovo doivent s'entendre dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

29. La possibilité pour les coordinatrices résidentes et les coordonnateurs résidents d'être investis d'une autorité plus grande et d'être plus à même de remplir leurs fonctions, notamment dans la coordination du développement, ainsi qu'une attribution claire des responsabilités, sont au cœur de mes réformes du système de développement. La définition d'emploi de coordonnatrice résidente ou coordonnateur résident, notamment les compétences, conforme au modèle de leadership du système des Nations Unies, a été revue. En outre, le processus de sélection, de formation et de gestion des aptitudes des coordonnatrices résidentes ou coordonnateurs résidents est progressivement renforcé. Les obstacles aux candidats externes ont été supprimés et le Bureau de la coordination des activités de développement recense désormais les candidats et les candidates sur un horizon de cinq ans. Comme l'ont souligné les éminentes personnalités indépendantes, il importe de trouver des personnes dotées des compétences et de l'expérience voulues dans les situations de conflit et durant les transitions, et de leur fournir une formation adéquate, étayée par le principe de responsabilité. Chaque bureau du coordonnateur résident ou de la coordonnatrice résidente des Nations Unies comprend à présent cinq postes de base. Selon les résultats de l'enquête de 2019 conduite auprès des coordonnatrices résidentes et coordonnateurs résidents, les bureaux sont à présent dotés de capacités plus grandes et de compétences plus diverses, et plus de 90 % des coordonnatrices résidentes et coordonnateurs résidents estiment que l'équipe de pays des Nations Unies considère le nouveau bureau comme une ressource commune pour l'analyse, l'élaboration de politiques et la programmation.

30. Le renforcement des capacités en réponse à l'articulation entre action humanitaire, développement et recherche de la paix a été au cœur des efforts de réforme de l'ONU. Pour soutenir les responsables sur le terrain, le système des Nations Unies a continué de développer sa gamme de types d'appui intégré. Une surcapacité temporaire souple et rapide est essentielle pour répondre aux menaces naissantes à la paix et constitue ainsi un domaine qu'il est envisagé de renforcer. Le

PNUD dispose déjà d'un fichier d'experts dédiés aux réponses rapides et a déployé 124 experts en consolidation de la paix depuis 2016. Le Fonds pour la consolidation de la paix a lancé un fichier d'experts pouvant être déployés pour prêter main-forte à la conception et à l'évaluation de projets. D'autres entités, notamment la FAO, l'UNICEF et le PAM ont constitué des équipes dédiées aux questions de la paix et des conflits.

31. Le Programme commun du PNUD et du DPPA pour le renforcement des capacités nationales de prévention des conflits est une pièce maîtresse du soutien apporté par le système qui offre un cadre élargi de 56 conseillers et conseillères pour la paix et le développement et spécialistes régionaux dans six sites. Les conseillers et conseillères pour la paix et le développement ont aidé les partenaires nationaux en soutenant les processus de dialogue inclusif, la diplomatie préventive et les efforts de cohésion sociale au Cambodge, au Guatemala, en République de Moldova et à la Sierra Leone. Au Tchad, en Tunisie et dans les pays des Caraïbes et du Pacifique, les conseillers et conseillères garantissent que les risques de sécurité liés au climat sont de mieux en mieux compris. Ils ont également œuvré au renforcement des efforts de paix par-delà les frontières au Bangladesh, en Équateur, au Myanmar et en Ouganda. Plus de 80 % d'entre eux ont aidé les femmes et les jeunes à participer à la prévention des conflits.

32. Le déploiement des conseillers et conseillères pour les droits de l'homme a été intensifié et des présences existent désormais dans 37 pays. Le HCDH a renforcé sa capacité sur le terrain également. Au Malawi, l'analyse des droits humains a guidé un dialogue avec les dirigeants politiques et communautaires, dirigé par la coordinatrice résidente, ainsi que l'action conduite avec le PNUD et la Force de police permanente du Service de police des Nations Unies pour aider le Service de police du Malawi à mieux gérer les manifestations publiques et le maintien de l'ordre public conformément aux normes internationales relatives aux droits humains, aidant ainsi à instaurer un environnement sûr et pacifique pendant la période électorale de 2019.

33. Le Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité du DPO, fournisseur de services à l'échelle du système, accroît son déploiement pour aider les équipes de pays, dont 28 en 2019. Le dispositif entre les différents piliers de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit réunit l'analyse, la planification et la programmation. En République démocratique du Congo, les partenaires de la Cellule mondiale de coordination ont aidé à rapprocher la justice pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité des communautés où ces actes ont été perpétrés, notamment en facilitant la protection des victimes et des témoins et en apportant un soutien aux défenseurs et aux enquêteurs. Au cours des trois dernières années, près de 5 000 rescapés ont bénéficié de l'assistance d'un avocat qui a débouché sur 2 661 décisions judiciaires.

34. Le calendrier, les modalités et les résultats souhaités des transitions nécessitent de la détermination et une mise en œuvre aux côtés des partenaires nationaux, de la société civile et des organisations de femmes, ainsi qu'un alignement sur les plans de développement nationaux. La planification doit associer les acteurs bilatéraux et les institutions financières internationales. Les investissements dans les contextes de transition devraient représenter la plus grande part des investissements du Fonds dans le cadre de sa stratégie pour la période 2020-2024. En Côte d'Ivoire, le Fonds a comblé une lacune importante pendant la phase de transition en permettant au pays de se concentrer sur la consolidation de la paix. Les bureaux des coordonnatrices résidentes et des coordonnateurs résidents dans les contextes de transition doivent disposer de ressources suffisantes pour maintenir la participation politique, analyser les risques en vue de lutter contre les facteurs potentiels de conflit, et offrir une assistance technique aux autorités nationales.

35. Ma directive de planification pour l'élaboration de processus de transition des Nations Unies cohérents et homogènes, qui est conforme à la décision 2018/38 du Comité exécutif, indique clairement ce que l'on attend des missions des Nations Unies, des équipes de pays et des entités du Siège, à savoir élaborer des processus de transition cohérents et rapides. En outre, la directive décrit les principaux problèmes opérationnels, de financement et d'effectifs, ainsi que les mécanismes permettant de les résoudre. On y trouve également un appel à la formulation conjointe, aux côtés des homologues gouvernementaux, des besoins d'aide au maintien de la paix. Au cours des dernières années, les directives ont guidé les processus intégrés de planification des Nations Unies, notamment en Colombie, en Haïti, en Libye et au Soudan. Le projet Transitions des Nations Unies du PNUD, le DPPA, le DPO et le Bureau de la coordination des activités de développement ont élaboré des processus intégrés d'évaluation et de planification en République démocratique du Congo, en Guinée-Bissau, en Haïti, au Mali et au Soudan.

36. Le soutien aux priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité est essentiel, notamment en intégrant les questions de l'égalité des genres et les questions liées au programme dans les outils (voir S/2019/800) et les documents directifs, tels que la nouvelle politique du DPPA sur les femmes et la paix et la sécurité. Une analyse des conflits tenant compte des questions de genre en Haïti, conduite par le DPO et ONU-Femmes, a repéré les priorités liées au programme de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, en garantissant ainsi leur prise en compte par le nouveau Bureau intégré des Nations Unies en Haïti qui le remplace.

37. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et ONU-Femmes ont dirigé l'examen et la révision des sept engagements du Plan d'action pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix. Le Plan, adopté en 2010, a été mis en conformité avec la pérennisation de la paix et les objectifs de développement durable dans les domaines de fond suivants : participation des femmes aux processus politiques ; garantie de la sécurité, de la sûreté et de l'hygiène des femmes et des filles ; promotion des droits des femmes et des filles et de leur accès à l'état de droit et à la justice ; mise en place de services sociaux tenant compte des questions de genre ; fonctions des administrations publiques tenant compte des questions de genre ; revitalisation et modes de subsistance économiques. Les sept domaines sont axés sur la mise en œuvre du Plan, notamment la planification et l'analyse, le financement, ainsi le dispositif relatif aux questions de genre et les effectifs correspondants. Les indicateurs seront alignés sur le dispositif d'application du principe de responsabilité concernant les femmes et la paix et la sécurité.

IV. Financement de la consolidation de la paix

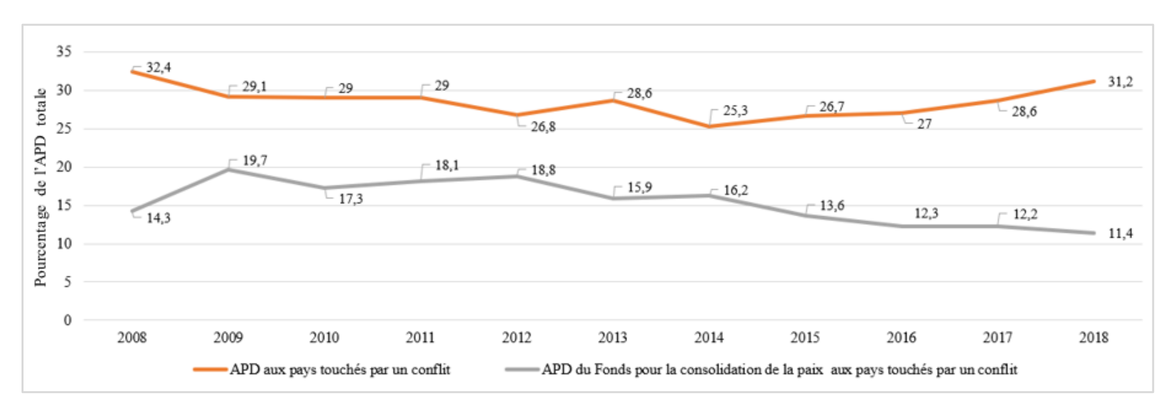
38. Garantir des ressources adéquates, prévisibles et durables pour la consolidation de la paix demeure notre plus gros défi, peut-être maintenant plus que jamais, dans le contexte d'un ralentissement de l'économie mondiale. Je partage la crainte, exprimée par d'éminentes personnalités indépendantes, de voir les demandes croissantes de lutte contre la pandémie affaiblir la capacité de bâtir et maintenir la paix, et mettre en péril les acquis. Les agents locaux de la consolidation de la paix ont des craintes similaires[13]. La hausse des investissements dans les initiatives de consolidation de la paix contribueront substantiellement à reconstruire en mieux sur le long terme.

[13] Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire, « Survey on COVID-19-related impacts and needs: WPHF CSO partners – summary of findings », 2020 ; Conducive Space for Peace, Humanity United and Peace Direct, « COVID-19 and the impact on local peacebuilding », avril 2020.

39. Les conséquences dévastatrices, notamment les niveaux historiques de chômage et de pauvreté, ont été exposées dans mon rapport intitulé « Responsabilité partagée et solidarité mondiale : Gérer les retombées socioéconomiques de la COVID-19 ». Le ralentissement économique réduit les flux financiers vers les pays en développement, notamment les envois de fonds et l'aide publique au développement (APD). La part de l'APD totale allouée aux pays et territoires touchés par un conflit a continué d'augmenter en 2018, pour atteindre 31,2 %. Toutefois, la part des engagements d'APD pour la consolidation de la paix dans ces pays et territoires est tombée à 11,4 % en 2018 (voir figure). La proportion de l'APD destinée aux programmes égalité des genres stagne en dessous des 5 %.

Aide publique au développement dans les pays touchés par un conflit, 2008-2018

(Pourcentage)



Source : Bureau d'appui à la consolidation de la paix du DPPA, d'après les données communiquées par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Abréviation : APD, aide publique au développement.

40. Quinze fonds de financement commun au niveau des pays ont été constitués depuis 2019, et les contributions aux fonds de financement commun interinstitutions ont augmenté pour atteindre 2,46 milliards de dollars en 2018, grâce à l'aide du pacte de financement. L'allocation budgétaire nationale pour la consolidation de la paix est essentielle. J'exhorte les États Membres à renforcer d'urgence leur aide pour financer le Programme 2030 également, en mettant à profit le cadre de financement national intégré pour financer les priorités nationales (voir E/FFDF/2019/2). La contribution de la coopération Sud-Sud à la consolidation de la paix peut également être importante. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud coordonne une stratégie à l'échelle du système dans le cadre de la suite à donner à la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud de 2019.

41. Dans les contextes de maintien de la paix des Nations Unies, les activités relatives aux programmes financées sur les budgets statutaires peuvent faciliter des approches d'exécution du mandat applicables à l'ensemble du système des Nations Unies. Dans la région du Darfour au Soudan, le financement des programmes issu des contributions statutaires a permis d'étendre la portée géographique et la présence de l'équipe de pays des Nations Unies grâce aux équipes chargées de la liaison avec les États dans les régions d'où s'est retirée l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD). En 2019, un montant de 32 millions de dollars prélevé sur le budget statutaire de la MINUAD pour les activités relatives aux programmes, complété par une enveloppe de 20 millions de dollars du Fonds pour la consolidation de la paix destinée aux partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies, a jeté les bases de la pérennisation de la paix au-delà de la durée de l'opération de maintien de

la paix. Le Fonds continuera de soutenir la nouvelle Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

42. En 2019, le Fonds a approuvé 191 millions de dollars d'investissements dans 34 pays. Au total, 40 % de tous les investissements ont appuyé l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Entre 2017 et 2019, on estime à 7,65 dollars les investissements supplémentaires effectués pour chaque dollar décaissé par le Fonds. Un prototype du tableau de bord de financement pour la consolidation de la paix a été élaboré pour améliorer la coordination et l'accès à l'information dans l'ensemble des mécanismes de financement.

43. Pour la période 2017-2019, les contributions au Fonds ont presque doublé pour atteindre 370 millions de dollars, et les montants approuvés ont plus que doublé pour atteindre 564 millions de dollars. Cependant, le bond de géant que j'avais prôné en faveur du Fonds n'a pas eu lieu. En conséquence, l'aide à certaines initiatives menées pour consolider la paix a dû être reportée ou refusée en 2019 dans certains pays, à savoir : en Gambie, en Guinée, en Haïti et au Soudan. Le Fonds serait complètement épuisé au début de l'année 2021 s'il devait répondre au rythme actuel des demandes.

44. En Colombie, le Fonds soutient les investissements du secteur privé dans les zones touchées par les conflits grâce à des mécanismes de financement mixte en enregistrant un effet de levier de 1 à 7. Le Fonds apporte un appui catalyseur en temps voulu en complément du Fonds central pour les interventions d'urgence, du Fonds commun pour les objectifs de développement durable et du Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement. En réponse à la COVID-19, le Fonds pour la consolidation de la paix aide les coordonnatrices résidentes et les coordonnateurs résidents, les équipes de pays et les partenaires nationaux à réaffecter rapidement les ressources là où elles sont nécessaires. Les domaines prioritaires sont notamment : le soutien aux réponses à la crise, aux initiatives de paix locales et à la mobilisation de la population pour la mise en œuvre des cessez-le-feu ; les dialogues ouverts à tous ; la communication stratégique visant à prévenir la désinformation et les discours de haine ; la participation des femmes et des jeunes aux réponses à la COVID-19. La collaboration entre le Fonds pour la consolidation de la paix, le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire et l'Initiative Spotlight appuie les actions menées par les organisations de femmes pour mettre fin à la violence fondée sur le genre et pour établir clairement les liens entre la violence faite aux femmes, d'une part, et la prévention, la paix pour tous et la sécurité, d'autre part. Le fonds « Sauver des vies », institué par le Fonds pour la consolidation de la paix, le Bureau des affaires de désarmement et le PNUD, est un fonds mondial adapté aux approches complètes de réduction des armes légères et de la violence armée.

45. En 2018, à la demande des États Membres, j'ai fait des propositions visant à accroître et restructurer les activités de consolidation de la paix des Nations Unies, et à en mieux hiérarchiser les priorités. La mise en œuvre de ces propositions a très peu progressé. Un financement prévisible de la consolidation de la paix est absolument nécessaire dans les contextes des opérations multidimensionnelles de maintien de la paix, en particulier en prévision et lors des transitions, où l'exécution des mandats de mission nécessite des ressources pour aider à l'appropriation du programme par le pays et au renforcement des capacités nationales permettant d'aligner les acquis de la paix sur les objectifs de développement à long terme. Conformément à la Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et en vertu de ma directive de planification pour l'élaboration de processus de transition des Nations Unies cohérents et homogènes, il est impératif que les activités relatives aux programmes financées sur le budget statutaire à l'appui des tâches confiées aux missions soient complétées par le financement des activités de consolidation de la paix pour mieux renforcer l'appropriation du programme par le

pays ainsi que les capacités nationales, accélérer les transitions et la réalisation des objectifs de développement durable, et conserver les acquis au-delà du cycle de vie des missions de maintien de la paix.

46. Assurer que les missions disposent d'un financement suffisant pour les activités relatives aux programmes à l'appui des activités de consolidation de la paix prescrites aura rang de priorité dans mes projets de budget du maintien de la paix pour 2021/22 en vue de faciliter la transition vers une importance plus grande accordée aux initiatives de consolidation de la paix. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix peut jouer un rôle précieux en aidant les missions à rendre leurs programmes opérationnels en vue de faire évoluer les responsabilités et les modalités des missions vers l'instauration de capacités post-mandat. Fort de son orientation stratégique privilégiant l'aide aux transitions, le Fonds veillerait ainsi à ce que ces programmes administrés pour le compte des missions sur des contributions statutaires appuient les initiatives dirigées et appropriées par le pays contre les causes profondes et les facteurs de conflit pour pérenniser la paix. Les besoins de financement des activités relatives aux programmes s'accroissent lorsqu'une mission multidimensionnelle de maintien de la paix approche de sa fin, conformément à la nécessite de soutenir les stratégies nationales de consolidation de la paix selon une approche intégrée pour promouvoir l'appropriation nationale et la coordination des donateurs durant les cinq années qui suivent le terme de la mission. Je renouvelle mon appel en faveur d'un bond de géant à l'appui du Fonds et demande que chaque État Membre lui verse une contribution volontaire, témoignant ainsi de la prise de conscience universelle de l'importance de l'aide à la consolidation et à la pérennisation de la paix en tant que mandat fondamental de l'Organisation. Eu égard à la réduction en cours des effectifs de la MINUAD, je souhaite également rappeler ma proposition précédente visant à ce que les États Membres s'engagent volontairement à verser l'équivalent de 15 % du montant final de l'exercice budgétaire complet d'une mission de maintien de la paix touchant à son terme, aux fins du financement des activités de consolidation de la paix, chaque année pour une période de deux ans après la fin du mandat de la mission.

47. Je me félicite de l'accent mis par les personnalités éminentes indépendantes sur les bonnes pratiques de donation en faveur de la consolidation de la paix. Des approches plus cohérentes au sein des institutions donatrices ainsi qu'entre donateurs et institutions financières internationales seront essentielles pour maintenir l'accent sur les priorités stratégiques de long terme, en particulier dans les moments de crise. Les contributions versées aux mécanismes de financement communs existants, de préférence par le biais d'un financement pluriannuel et non affecté, favoriseront les synergies entre instruments de financement. J'exhorte en outre les donateurs à s'engager à verser au moins 20 % de leur APD en faveur des priorités de la consolidation de la paix dans les situations de conflit.

V. Partenariats en faveur de la consolidation et de la pérennisation de la paix

48. La Commission de consolidation de la paix a continué de renforcer les partenariats avec les organisations régionales et sous-régionales, notamment en organisant des échanges interactifs annuels avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. La Commission entretient également des relations avec les institutions financières internationales, lesquelles relations pourraient être plus poussées avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, pour mobiliser une aide coordonnée en faveur des priorités de la consolidation de la paix et des plans de développement des pays d'Afrique, de même qu'avec le Fonds monétaire international (FMI).

49. La coopération entre l'ONU et l'Union africaine pour la consolidation de la paix a été renforcée depuis la signature du Cadre commun Organisation des Nations Unies-Union africaine pour un partenariat renforcé en matière de paix et de sécurité, en 2017, ainsi que du Cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en 2018. Le cadre Union africaine-Organisation des Nations Unies pour les droits de l'homme sera signé en 2020 en réponse au Dialogue de haut niveau Union africaine-Organisation des Nations Unies sur les droits de l'homme de 2018. La Commission de l'Union africaine collabore avec ONU-Femmes au lancement du Réseau des femmes d'influence en Afrique pour que les femmes africaines fassent part de leurs expériences en matière de direction et des enseignements tirés. Des missions de sensibilisation de haut niveau ont été conduites en partenariat avec l'Union africaine pour soutenir les processus nationaux et régionaux relatifs aux femmes et la paix et la sécurité.

50. Le partenariat de l'ONU et du Groupe de la Banque mondiale a continué de progresser en s'appuyant sur le Cadre de partenariat entre l'ONU et la Banque mondiale pour les situations de crise conclu en 2017. Après la publication de l'étude conjointe de 2018 intitulée « Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict » (Chemins pour la paix : approches inclusives pour la prévention des conflits violents), je constate une convergence croissante des politiques entre les deux institutions, ainsi qu'en témoigne la Stratégie de la Banque qui combat la fragilité, les conflits et la violence. Je me félicite de la Stratégie et de son enveloppe de prêts concessionnels qui rendent la Banque plus à même de soutenir des actions de prévention menées au niveau national et de privilégier davantage les partenariats, la mobilisation des populations, ainsi que les secteurs de la sécurité et de la justice. La Stratégie et son enveloppe permettent d'approfondir le partenariat entre l'ONU et la Banque au niveau des pays, en particulier l'aide des pays qui accèdent à un financement supplémentaire de la part de l'Association internationale de développement en faveur des initiatives de prévention et de résilience.

51. Le rapport de 2019 de l'Organisation des Nations Unies et de la Banque mondiale sur le suivi des partenariats a pour objet de mettre en évidence la collaboration dans une quarantaine de situations de crise. Le contenu est pour l'essentiel spécifique à un secteur, mais quelques cas démontrent les avantages d'une collaboration stratégique soutenue pour tirer profit des avantages comparatifs. Au Liban, un accord de partenariat entre l'ONU et la Banque mondiale pour le Liban a permis de mettre en place une participation soutenue et une responsabilité mutuelle relatives aux priorités décidées. Au Zimbabwe, le partenariat a aidé au déblocage exceptionnel par la Banque mondiale d'un financement de 50 millions de dollars pour la reconstruction après le passage du cyclone Idai, malgré les actifs improductifs du pays.

52. La planification conjointe de l'ONU, des institutions financières internationales et des partenaires doit avoir lieu aux moments clés d'un processus de consolidation de la paix. Les transitions des missions des Nations Unies nécessitent un soutien global. Par exemple, la nomination d'un point focal de la Banque mondiale pour la transition des missions des Nations Unies vers la MINUATS au Soudan s'est avérée précieuse. Les États Membres peuvent apporter leur aide en alignant leurs approches pour aider à la planification et à l'élaboration de politiques communes. Avec leur soutien, depuis 2019, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a rendu opérationnel son Mécanisme d'appui à l'action humanitaire, au développement, à la consolidation de la paix et aux partenariats pour soutenir un cadre commun de données, d'analyses et de collaboration opérationnelle entre les équipes de l'ONU et la Banque mondiale, par exemple au Burkina Faso, au Cameroun, au Niger, à la Sierra Leone et au Togo.

53. L'alignement des initiatives menées par l'ONU, les institutions financières internationales et les partenaires est essentiel dans le contexte du relèvement après la COVID-19. L'ONU, la Banque mondiale et l'Union européenne collaborent étroitement à des évaluations rapides qui permettront de saisir les risques multidimensionnels et aideront à la hiérarchisation dirigée par les pays des besoins du relèvement tenant compte des risques de conflit. Je poursuivrai la conduite de partenariats avec les banques régionales de développement, qui ont un rôle essentiel à jouer dans l'aide à la réduction du risque multidimensionnel. Enfin, en accord avec l'avis mis en avant par les personnalités éminentes indépendantes, j'estime utile de renforcer la collaboration institutionnelle entre l'ONU et le FMI pour coordonner et échelonner les actions dans un contexte de consolidation de la paix, étant donné l'importance d'une gestion macroéconomique saine, de la transparence des finances publiques et de l'égalité d'accès à la protection sociale pour la pérennisation de la paix.

54. La participation active de la société civile est indispensable pour consolider la paix. Dans un contexte mondial de rétrécissement de l'espace civique, l'ONU est déterminée à promouvoir, protéger et développer un environnement sûr et favorable pour que la société civile et les populations bâtissent et maintiennent la paix, ainsi que je l'ai également énoncé dans mon appel à l'action en faveur des droits humains. La pandémie de COVID-19 pose de nouveaux défis à la société civile, notamment des restrictions parfois disproportionnées aux libertés publiques qu'imposent des mesures, notamment d'urgence, ainsi que des arrestations et des actes d'intimidation dont seraient l'objet les acteurs de la consolidation de la paix entre autres.

55. Parmi les exemples récents de l'aide de l'ONU à la société civile dans les contextes de la consolidation de la paix, on peut citer l'action du HCDH et d'ONU-Femmes en Papouasie-Nouvelle-Guinée qui ont collaboré avec des réseaux de femmes, de jeunes et de personnes handicapées ainsi qu'avec des chefs religieux et communautaires à la conduite d'actions de proximité pour favoriser la réussite d'un processus crédible, pacifique et ouvert à tous en préparation du référendum de Bougainville de 2019. Les actions de proximité constituent un élément important du soutien plus large apporté par l'ONU pour promouvoir la mise en œuvre réussie de l'Accord de paix de Bougainville. À l'appui de l'initiative « Faire taire les armes d'ici 2020 » de l'Union africaine, l'ONU s'est associée à une organisation non gouvernementale et a soutenu la formation et le mentorat en ligne dans le domaine de la protection civile n'ayant pas recours aux armes à l'intention de plus de 40 animateurs de mouvements de jeunesse provenant du Kenya, du Nigéria, de Somalie et du Soudan.

56. L'ONU a élaboré des principes directeurs relatifs à la mobilisation de la population à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies pour appuyer les stratégies de mobilisation de la population par pays ou au niveau local pour la construction et la pérennisation de la paix. L'ONU mettra à profit ces principes directeurs pour garantir que toute collaboration avec les organisations de la société civile est utile et efficace, notamment en cherchant comment la pandémie peut être l'occasion d'associer les acteurs de la consolidation de la paix au niveau local à la promotion de réponses axées sur l'être humain.

57. En 2019, l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes du Fonds pour la consolidation de la paix a porté sur la diversification des partenariats et la collaboration avec les partenaires locaux. L'Initiative a approuvé l'octroi direct de 12,9 millions de dollars aux organisations de la société civile sur un total de 40,1 millions de dollars. Environ la moitié du total (20,4 millions de dollars) a été investi dans le leadership des jeunes, ce qui en fait la plus grande initiative de financement en faveur des jeunes, de la paix et de la sécurité. Je continue

d’encourager les initiatives qui permettent aux organisations de la société civile de bénéficier de financements directs et qui allouent un pourcentage précis des fonds à l’action des organisations de la société civile au niveau local.

VI. Conclusion

58. Le maintien de la paix est un impératif plus grand que jamais qui impose d’urgence de renouveler l’engagement en faveur des objectifs, principes et mandats de la Charte, dans l’esprit et dans la pratique. Le système des Nations Unies et les États Membres ont certes accompli de grands progrès dans la réalisation de l’ambition qui a motivé la création du dispositif de consolidation de la paix et la mise en œuvre des résolutions jumelles. Toutefois, la pandémie de COVID-19 a révélé et aggravé les vulnérabilités et a eu des conséquences particulièrement dévastatrices dans les pays en développement et les pays touchés par un conflit. Les acquis durement acquis en matière de développement et de consolidation de la paix ne doivent pas être sacrifiés aux nouveaux défis.

59. Des réponses multidimensionnelles coordonnées et tenant compte des risques de conflit, ainsi que des approches mobilisant l’ensemble de la société sont plus que jamais nécessaires pour garantir que les initiatives de consolidation et de pérennisation de la paix vont de pair avec l’action que mène l’ONU pour aider les peuples du monde à bénéficier des avantages du développement inclusif et durable, ancrés dans la protection et la promotion des droits humains, l'égalité des genres et l’objectif de ne laisser personne de côté. Ces approches constituent la meilleure défense contre les conflits et permettent de reconstruire en mieux lorsqu’elles bénéficient d’une aide et d’un financement adéquats et prévisibles de la part des États Membres.